
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2019 - 18 H 30

<h3>ORDRE DU JOUR</h3>

M. le Maire	Ouverture de la séance
M. le Maire	Appel et lecture des pouvoirs
M. le Maire	Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2019
M. le Maire	Désignation du secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.
M. le Premier Adjoint	Lecture des décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
M. Maire	Lecture de l'information concernant l'arrêté préfectoral relatif à la SARL DEMAX, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES du 07 octobre 2019

- 1°) DÉNOMINATION DES LOCAUX SIS AVENUE DES PLANTIERS : « ESPACE MUNICIPAL PIERRE BARNOIN ».
(item 3.5)
- 2°) DECISION MODIFICATIVE N° 3-2019.
(item 7.1)
- 3°) ADMISSION EN NON-VALEUR N°3-2019 – LISTE 3311260212 ET LISTE 3668620512.
(item 7.1)
- 4°) CONCESSION DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ – CONVENTION TRIPARTITE DE TRANSFERT DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA METROPOLE, LE SDEG ET LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR – MODALITES FINANCIERES.
(item 7.1)

- 5°) AJUSTEMENTS ET MODIFICATIONS DES CREDITS DE PAIEMENTS (CP) DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) N° 165 – EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION.
(item 7.1)
- 6°) VERSEMENT ANTICIPE DE LA SUBVENTION 2020 - AGASC.
(item 7.5)
- 7°) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 2019 ET VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « ROBINSON 06 ».
(item 7.5)
- 8°) CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE SAINT LAURENT DU VAR ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MONTALEIGNE.
(item 1.1)
- 9°) SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION SOUTERRAINE SUR LES PROPRIETES COMMUNALES CADASTREES SECTION BE N° 25 ET BD N° 23 AU BENEFICE DE LA S. A. ENEDIS.
(item 3.5)
- 10°) ACQUISITION DES VOLUMES 5 ET 8 DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUE ALLEE SIMONE VEIL ET CADASTRE SECTION AT 398 ET 400 APPARTENANT A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE COTE D'AZUR AMENAGEMENT.
(item 3.2)
- 11°) CREATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE METROPOLITAIN.
(item 1.4)
- 12°) ALLOCATION AUX AGENTS MUNICIPAUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES : ACTUALISATION DU REGIME FIXE PAR DELIBERATIONS DU 25 AVRIL 1989 ET DU 25 SEPTEMBRE 2008.
(item 4.1)
- 13°) RECRUTEMENT DE PERSONNELS VACATAIRES.
(item 4.2)
- 14°) ATTRIBUTION D'UNE GRATIFICATION AUX BACHELIERS LAURENTINS AYANT OBTENU UNE MENTION « TRES BIEN ».
(item 7.10)

COMMISSION MUNICIPALE DES TRAVAUX du 1^{er} octobre 2019

- 15°) AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A L'EXPERIMENTATION PICOWATTY.
(item 8.8)

- 16°) CONDITIONS DE REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE DE SUIVI DE L'ARRETE DE PROTECTION DU BIOTOPE DE L'EMBOUCHURE DU VAR.
(item 8.8)

COMMISSION MUNICIPALE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET URBANISME COMMERCIAL du 30 septembre 2019

- 17°) FISAC : ATTRIBUTION D'AIDES DIRECTES AUX COMMERÇANTS.
(item 7.5)

COMMISSION D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME du 27 septembre 2019

- 18°) AVENANT A LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) POUR LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME IMMOBILIER AU 1935 ROUTE DE LA BARONNE.
(item 8.5)
- 19°) MISE EN PLACE DU SERVICE D'INFORMATION ET D'ACCUEIL AUX DEMANDEURS DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR SITUEE DANS LE PERIMETRE DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR.
(item 8.5)
- 20°) SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RESERVATION AU TITRE DE LA SUBVENTION ACCORDÉE A LA SOCIETE ANONYME D'HLM LOGIREM POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE DE 42 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AU 2 CHEMIN DES RASCAS, RÉSIDENCE « LES ŒILLETS ».
(item 8.5)
- 21°) GARANTIE D'EMPRUNT DESTINEE A FINANCER L'ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX « NEW WAY » - ICF SUD-EST MEDITERRANEE.
(item 7.10)
- 22°) GARANTIE D'EMPRUNT DESTINEE A FINANCER L'ACQUISITION EN VEFA DE 14 LOGEMENTS SOCIAUX « CŒUR LAURENTIN » - COTE D'AZUR HABITAT.
(item 7.10)
- 23°) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ IMMOBILIERE 3F POUR LA CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX A L'ANGLE DE LA ROUTE DES VESPINS ET DE L'AVENUE PIERRE SAUVAIGO.
(item 8.5)

- 24°) AMENAGEMENT DU SECTEUR DES PUGETS NORD – AVIS DE LA COMMUNE SUR L’INSTAURATION D’UN PERIMETRE DE PROJETS URBAINS PARTENARIAUX ET LA DETERMINATION DES MODALITES DE PARTAGE POUR LE FINANCEMENT D’EQUIPEMENTS PUBLICS.
(item 8.5)
- 25°) AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D’OUVRAGE UNIQUE RELATIVE A L’OPERATION D’AMENAGEMENT SQUARE BENES ENTRE LA METROPOLE NICE COTE D’AZUR ET LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR.
(item 8.5)

COMMISSION MUNICIPALE DE LA POLITIQUE FAMILIALE du 04 octobre 2019

- 26°) REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE SAINT-LAURENT-DU-VAR ACCUEILLANT DES ENFANTS D’AUTRES COMMUNES – ANNEE SCOLAIRE 2018 /2019.
(item 8.1)
- 27°) APPROBATION DE L’AVENANT AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D’ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR.
(item 8.2)

COMMISSION MUNICIPALE DE LA CULTURE du 23 septembre 2019

- 28°) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE NICE POUR LA FETE DU THEATRE 2019.
(item 8.9)
- 29°) PRESENTATION DU 23^{ème} FESTIVAL DE LA PAROLE ET DU LIVRE DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2019. DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D’AZUR, AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES ET AUTRES ORGANISMES OU INSTITUTIONS.
(item 7.5)
- 30°) PRESENTATION DU 3^{ème} FESTIVAL DU POLAR DU 24 AU 26 AVRIL 2020. DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D’AZUR, AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES ET AUTRES ORGANISMES OU INSTITUTIONS.
(item 7.5)
- 31°) PRESENTATION DE L’OPERATION PARTIR EN LIVRES 2020 – DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D’AZUR, AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES ET AUTRES ORGANISMES.
(item 7.5)

COMMISSION MUNICIPALE DES SPORTS du 30 septembre 2019

- 32°) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 2019 EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION STADE LAURENTIN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE D'UN MONTANT DE 5 800 €.
(item 7.5)
- 33°) SUBVENTION POUR L'ANNEE 2019 EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION A.P.P.S.L. D'UN MONTANT DE 500 €.
(item 7.5)
- 34°) SUBVENTION POUR L'ANNEE 2019 EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION A.S.P.T.T. NICE SECTION TENNIS D'UN MONTANT DE 2 000 €.
(item 7.5)
- 35°) MOTION EXPRIMANT LES BESOINS EN COLLEGES ET LYCÉES EN RIVE DROITE DU VAR.
(item 9.4)

- QUESTIONS ORALES -